

Démarrage des travaux d'entretien du Verdon du barrage de Gréoux à Vinon-sur-Verdon

Dans le cadre du contrat rivière Verdon, le Parc naturel régional du Verdon a lancé les travaux d'entretien et de restauration de la végétation des berges et du lit du bas Verdon.

8 entreprises candidates avaient répondu à la consultation pour la réalisation des travaux sur 3 secteurs :

- Zone EDF à l'aval du barrage de Gréoux
- De la zone de l'aval du barrage de Gréoux jusqu'au lieu dit Pigette
- Commune de Vinon-sur-Verdon, du lieu dit « les Fourches » jusqu'au pont de Vinon-sur-Verdon



Le marché a été attribué à l'Office National des Forêts pour un montant de **78 984 € TTC**. Les travaux ont commencé fin juillet pour une durée de 6 mois.

INFÉAU VERDON

Partageons notre rivière...

Édité par le Parc naturel régional du Verdon dans le cadre du S.A.G.E. Verdon (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Verdon).
N° 10 – Été 2009.

Contrat de rivière Verdon

Première année de mise en œuvre

Le 10 juillet 2008 se déroulait la cérémonie de signature du Contrat de rivière Verdon. Cet engagement mutuel entre acteurs locaux (communes, associations, intercommunalités, EDF, SCP...) et partenaires financiers (Agence de l'Eau, État, Région, Départements) a pour objectif de mener à bien un programme d'actions sur 5 ans pour la préservation et la gestion des cours d'eau, des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Où en est-on un an après ?



Le seuil d'EDF à Castellane

Dès la première année de mise en œuvre, plusieurs actions prévues dans le Contrat de rivière Verdon ont démarré. L'animation, la coordination et le suivi des actions sont assurées par le Parc du Verdon. Voici quelques exemples de ces actions :

Pour que les truites puissent remonter les rivières

Les seuils et petits barrages constituent parfois des obstacles pour les poissons qui remontent les rivières pour se reproduire. Afin de remédier à ce problème, plusieurs seuils sur le bassin du Verdon doivent être rendus franchissables. Ainsi, EDF a fait réaliser une étude pour la conception d'une « passe à poissons » (dispositif qui permet aux poissons de passer l'obstacle) sur l'un de ses seuils à Castellane. La commune d'Allos et le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence s'apprentent à lancer la même démarche pour des obstacles situés sur le Bouchier et la Chasse, affluents du Haut Verdon.

Pour une eau de bonne qualité

L'assainissement collectif des eaux usées est l'un des thèmes-phares du Contrat. Plusieurs stations d'épuration doivent être construites (ou reconstruites) d'ici peu, sur l'ensemble du bassin versant du Verdon. Le chantier de celle de Montagnac-Montpezat avance à grands pas. Pour plusieurs autres, les travaux commenceront avant fin 2009.

Une gestion solidaire de l'eau

L'eau de l'Artuby et de ses affluents est prélevée pour différentes utilisations : eau potable, irrigation, loisirs (golf). Une étude a été lancée, ce printemps, afin de faire le point sur la compatibilité entre les prélèvements en eau, la ressource disponible, et la préservation des milieux aquatiques. Elle devra proposer des solutions pour un meilleur partage de l'eau sur ce territoire.

Le comité de rivière, qui réunit élus, partenaires techniques et financiers et usagers, se réunira cet automne afin de faire un premier bilan de la mise en œuvre des actions du Contrat.



Mesures du débit de l'Artuby.

Partenariat Parc du Verdon / Société du Canal de Provence

Le 1^{er} juillet dernier, la SCP a remis un chèque de 33 000 € au Maire de Montagnac-Montpezat, afin d'aider la commune à financer sa nouvelle station d'épuration. La seconde partie de l'aide financière sera versée lorsque la station sera mise en service. Pour cette fin d'année 2009, la SCP contribuera au financement des stations d'épuration d'Esparron-de-Verdon, des Salles-sur-Verdon, du hameau du Plan d'Anelle à La Martre, et du hameau du Pardigaou à Saint-Julien-le-Montagnier.

Commission Eau du Parc du Verdon

Le Parc dispose de 9 commissions thématiques de travail (agriculture, culture, développement, eau, éducation, forêt, patrimoine naturel, paysage, tourisme). Ces commissions rassemblent les élus et les acteurs concernés par chacun de ces thèmes importants pour le territoire. Elles sont des lieux de rencontre, de discussion et d'élaboration de projets. C'est dans ces commissions que sont élaborées les actions qui répondent à la situation actuelle et aux évolutions à venir.

La nouvelle commission eau s'est réunie 3 fois depuis sa remise en place en septembre 2008. Ses membres travaillent à l'élaboration de la politique de gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin versant du Verdon : définition des dispositions du SAGE - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux - sur les différents thèmes (risque inondation, préservation des milieux et des espèces, amélioration de la qualité de l'eau, gestion des prélèvements, etc). Une fois approuvées par arrêté préfectoral, ces dispositions auront une portée juridique.

Campagne pesticides

Démonstration de matériel de désherbage alternatif

La présence importante de pesticides dans les eaux de certaines zones du bassin versant du Verdon demande à chacun de se mobiliser pour la qualité de notre eau. Dans le cadre du projet « Pesticides dans les Alpes-de-Haute-Provence : de la sensibilisation aux alternatives », porté par le Conseil général, une démonstration de matériel alternatif au désherbage chimique a été organisée le 15 juin à Gréoux-les-Bains.

Le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, le groupement des agriculteurs biologiques des Alpes-de-Haute-Provence, et le Parc naturel régional du Verdon, soucieux de la préservation de la ressource en eau, sont engagés dans la sensibilisation des publics non agricoles aux impacts des pesticides, et dans leur accompagnement vers des pratiques plus respectueuses de l'Homme et de l'environnement.

Suite à la tenue de réunions d'information sur les alternatives aux traitements chimiques pour l'entretien des espaces verts, les 17 et 19 février à Saint-André-les-Alpes, Castellane et Gréoux-les-Bains, une demi-journée de démonstration de matériels alternatifs au désherbage chimique à destination des collectivités a été organisée le 15 juin à Gréoux. L'ensemble des communes du bassin versant du Verdon était invité.

Découvrir une approche différente

Ces démonstrations ont permis aux élus et techniciens communaux de découvrir une approche différente et novatrice de l'entretien des espaces verts, et de mieux connaître et tester les matériels adaptés à cette gestion différenciée :



Désherbeur thermique à flamme



Désherbeur vapeur

désherbeurs vapeur, désherbeurs thermiques à flamme, désherbeurs mécaniques à brosse rotative...



Désherbeur mécanique à brosse